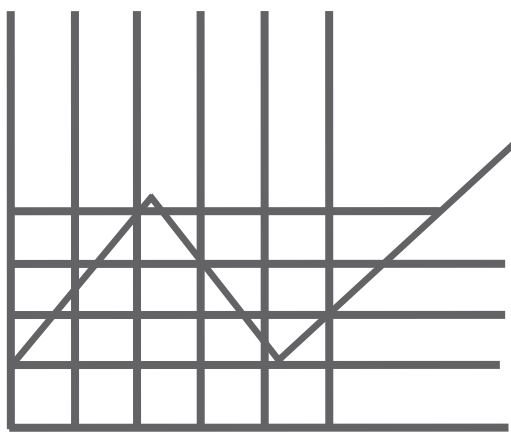




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 185 du 28 Août 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – CEMAC 600 F.cfa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

CAMEROUN-CONGO

Une étape cruciale dans la lutte contre le changement climatique

Le ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, secrétaire exécutive de la commission climat bassin du Congo (Ccbbc) Arlette Soudan-Nonault a tenu une séance de travail à Yaoundé (Cameroun) le 20 Août 2024, avec Pierre HELE, ministre de l'environnement, de la protection de la nature et du développement Durable du Cameroun.

P5



POLITIQUE MONÉTAIRE EN ZONE CEMAC

La BEAC plombe l'accès aux crédits bancaires

- Afin de lutter contre l'inflation, la Banque d'émission des Etats de l'Afrique Centrale (Beac) relève ses taux directeurs et restreint l'accès aux liquidités.
- Cette mesure fait gripper l'économie réelle des pays de la Cemac.

P.6



Pensions retraites des policiers et militaires 3,1 milliards de FCFA s'envolent en fumée

Entre 2010 et 2021, le groupe de travail conjoint MINFI-MINDEF-DGSN a découvert 12 846 actes de naissance fictifs à-t-on appris le 22 août dernier.

P. 12



Amélioration du commerce inter-Etat



La Brigade Mixte en création dans la zone Cemac

Le 19 août 2024, N'Djamena, la capitale du Tchad, a accueilli une rencontre interministérielle cruciale pour l'opérationnalisation de la Brigade Mixte dans la zone de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

P. 3



Marché financier de l'Afrique Centrale

Financia Asset Management lance deux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Immobilières (OPCI)

P. 4

Elections locales de Centrafrique en 2025

Le gouvernement camerounais apporte son appui budgétaire

P. 3

PORT FLUVIAL DE GAROUA

La réhabilitation à plus de 18 milliards

Garoua, la capitale régionale du Nord, a abrité du 19 au 23 août 2024, l'atelier de présentation des études sur la réhabilitation du Port fluvial de Garoua.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accélération des échanges économiques avec le Nigeria et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030.

Les travaux à réaliser s'élèvent à plus de 18 milliards 500 millions de FCFA. La réhabilitation du Port de Garoua permettra de désenclaver les régions septentrionales du pays et d'offrir des opportunités économiques au Cameroun, au Tchad et à la République Centrafricaine. Les participants à l'atelier appellent le gouvernement



à reprendre les investissements et à finaliser les études pour garantir la réussite du projet.

La réussite de la réhabilitation du

Port de Garoua permettra au Cameroun de valoriser le fleuve Bénoué et de dynamiser les échanges économiques dans la sous-région.

GABON/TRANSPORT

FlyGabon décolle le 31 août 2024

La nouvelle compagnie aérienne publique gabonaise, FlyGabon, est prête à prendre son envol. Le vol inaugural est prévu pour le 31 août 2024, après plusieurs vols tests réussis sur Franceville.

Avec deux avions ATR 72-600 de 70 places, FlyGabon proposera des vols domestiques vers les provinces du pays pour améliorer l'accessibilité des régions intérieures. FlyGabon introduit une nouvelle gamme tarifaire avec des réductions spéciales pour différentes catégories de voyageurs, notamment les familles (réduction de 10% sur

les allers-retours pour les familles d'au moins 5 personnes dont 2 adultes et 3 enfants, avec une remise supplémentaire de 20% pour les enfants) ; les étudiants (remise de 15% sur les billets aller-retour) ; et les seniors (réduction de 20% sur les billets aller-retour). Des prix de lancement promotionnels en aller simple sont également proposés pour les liaisons intérieures.

Un projet stratégique pour le Gabon

La création de FlyGabon est l'un des projets prioritaires des autorités gabonaises, qui veulent combler le

vide laissé par Air Gabon, tombé en faillite en 2006. Le gouvernement gabonais a acquis des parts dans la compagnie Afrijet et envisage une collaboration technique avec Ethiopian Airlines.

Un avenir prometteur

FlyGabon devrait acquérir de nouveaux avions pour des vols régionaux et internationaux, ce qui lui permettra d'élargir et de diversifier son réseau. La compagnie aérienne vise à devenir un acteur majeur dans le secteur aérien gabonais et à contribuer au développement économique du pays.

IRAD

Un biopesticide camerounais pour lutter contre les chenilles légionnaires

Un groupe de chercheurs camerounais de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) a mis au point un biopesticide naturel pour lutter contre les chenilles légionnaires et d'autres ravageurs des cultures.

Le produit, à base de Beauveria Bassiana, est une alternative durable aux pesticides chimiques et favorise des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité.

Réduction de la dépen-

dance aux pesticides chimiques

Ce biopesticide va réduire la dépendance des agriculteurs aux pesticides chimiques, minimisant les risques environnementaux et sanitaires. Les ingrédients utilisés sont disponibles sur le marché local, ce qui facilite la production et la diffusion de ce produit.

L'agriculture biologique, une solution durable

L'agriculture biologique est un système de gestion holistique qui favorise la santé de l'agrosystème et la biodi-

versité. Ce biopesticide s'inscrit dans cette approche en privilégiant les pratiques de gestion plutôt que les méthodes de production d'origine extérieure.

Un pas vers une agriculture plus durable

Le biopesticide camerounais est un pas important vers une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement. Il offre une solution naturelle et efficace pour lutter contre les ravageurs des cultures, tout en minimisant les risques pour la santé humaine et l'environnement.

TCHAD : CÉRÉALES

Un accord pour une unité de production de pâtes alimentaires

Le Tchad s'apprête à devenir un acteur majeur dans l'industrie alimentaire en Afrique centrale avec la construction d'une unité de production de pâtes alimentaires.

L'entreprise Axor, filiale du leader turc Alapala, a signé un accord avec l'entreprise agroalimentaire MENA Food Tchad pour la construction de cette unité, qui devrait entrer en service en 2025.

Une opportunité d'investissement pour réduire la dépendance aux importations

Le Tchad est actuellement un importateur net de produits alimentaires, mais cette nouvelle unité de production devrait contribuer à réduire la facture des importations de pâtes alimentaires. Selon les données de Trade map, le

pays a importé environ 22 000 tonnes de pâtes alimentaires en 2023, pour une valeur de plus de 13,7 millions de dollars.

Un impact positif sur l'économie locale

La construction de cette unité de production devrait également avoir un impact positif sur l'économie locale. Selon Marco Mistrone, directeur général d'Axor, "ce projet marquera l'entrée du Tchad dans la production de pâtes à grande échelle, faisant de l'entreprise le seul fournisseur local de la denrée. L'unité permettra d'assurer la disponibilité de pâtes de haute qualité pour le marché local et l'exportation, mais aussi de stimuler la croissance économique et l'emploi au niveau local".

CAMEROUN/TRANSPORT

L'usine de bitume se prépare pour 2025

Le gouvernement camerounais, à travers le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme du ministère des Finances, souligne l'importance stratégique de la construction d'une usine de bitume dans la zone industrielle-portuaire de Kribi.

Confiée à All Bitumen Cameroun Plc, cette initiative vise à renforcer l'autonomie du pays en matière de production de bitume, essentiel pour les infrastructures. Le projet d'une grande envergure se prépare dans la zone industrielle-portuaire de Kribi. L'usine de bitume, d'une capacité de 250 000 tonnes par an, doit démarrer ses travaux au 1er trimestre 2025. Le gouvernement camerounais est impliqué dans le projet et entend prendre des participations dans la société à capitaux entièrement camerounais, All Bitumen.

Des emplois et des économies pour le Cameroun

Le projet doit générer 300 à 400 emplois directs et environ 1 500 emplois indirects. De plus, il contribuera à réduire le déficit de la balance commerciale du Cameroun en faisant économiser une partie des 300 milliards FCFA injectés chaque année dans les importations de bitume.

Une étape importante pour les infrastructures routières

L'usine de bitume doit également permettre de réduire de 30% le coût des infrastructures routières, ce qui aidera à atteindre l'objectif de 11 300 km de routes bitumées en 2027. Le gouvernement camerounais est optimiste quant à la réussite de ce projet, qui doit apporter des bénéfices importants pour l'économie et les infrastructures du pays.

ASSURANCE

La Scg-Ré conquiert la Tanzanie

Le réassureur gabonais obtient son agrément pour exercer en Tanzanie. La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) a obtenu l'autorisation d'exercer en Tanzanie, marquant une nouvelle étape dans son expansion internationale.

Cette décision ouvre les portes à la SCG-Ré pour conquérir le marché tanzanien de la réassurance, dominé par trois acteurs majeurs.

La SCG-Ré, filiale du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), dispose déjà d'une succursale au Rwanda et d'un bureau régional en Côte d'Ivoire. Cette nouvelle autorisation lui permettra de renforcer sa présence en Afrique de l'Est et de poursuivre son objectif de conquérir de nouveaux marchés sur le continent.

Un marché en crois-

sance

Le marché tanzanien de la réassurance est en pleine croissance, avec une demande croissante de services de réassurance. La SCG-Ré est prête à saisir cette opportunité pour offrir ses services à la population tanzanienne et aux entreprises locales.

Une nouvelle ère pour la SCG-Ré



Cette autorisation marque une nouvelle ère pour la SCG-Ré, qui devient ainsi l'un des principaux acteurs de la réassurance en Afrique.

La société est prête à relever les défis de ce nouveau marché et à offrir des services de haute qualité à ses clients.

GESTION D'ACTIFS

Harvest Asset Management porte son capital à un milliard FCFA

La présidente de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a autorisé, le 14 août dernier, le leader de la gestion d'actifs en zone Cemac à revoir à la hausse ses apports en argent.

Bonne nouvelle. Le capital de Harvest Asset Management a progressé au cours du mois d'août, passant de 500 millions de FCFA à un milliard FCFA. Le 14 août dernier, Jacqueline Adiaba-Nkembe, présidente de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a donné son approbation à une demande d'augmentation de capital formulée par l'administrateur général d'Harvest Asset Management, Marc Kamgaing, le 22 mai.

Dans sa lettre, Mme Adiaba-Nkembe déclare : « Après examen des documents soumis et conformément à l'article 26 du règlement n° 01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF, j'accorde une approbation préliminaire à l'augmentation de capital de votre société et aux modifications corrélatives de vos statuts. »

Avec ce nouveau capital, qui dépasse de 700 millions de FCFA le minimum requis



Photo de famille

dans la zone Cemac (Cameroun, Gabon, Congo, République centrafricaine, Tchad, Guinée Equatoriale), Harvest Asset Management ambitionne d'étendre ses opérations. La société compte enrichir son offre de solutions d'investissement diversifiées et innovantes et maintenir son leadership sur le marché financier régional.

La demande de M. Kamgaing précisait que l'augmentation de capital serait réalisée par « incorporation de réserves ». Le projet

d'augmentation de 500 millions FCFA était au centre d'une réunion du conseil d'administration le 28 mai 2024 à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis.

Harvest Asset Management a affiché des performances remarquables depuis sa création en 2017. A fin décembre 2023, elle gérât 365 milliards FCFA d'actifs, soit une hausse de 37%, selon les données de la Cosumaf. Ce chiffre représente une part de marché de 47,46%. La société a consolidé sa position

de leader en 2022 avec un portefeuille estimé à 370 milliards FCFA et a continué à dominer en 2023, grâce à des collectes nettes de 80 milliards de FCFA, tirées par des partenariats de distribution principalement au Cameroun et au Gabon.

Des performances qui lui sont également reconnues à travers les deux prix qui lui ont été décernés lors de la première et deuxième édition des Awards du marché des capitaux de la Cemac, organisées à Douala par La Lettre Sarl. En effet, à l'issue des deux éditions (des 04 et 05 Avril 2023 & des 3, 4 et 5 avril 2024), Harvest Asset management est resté juché sur l'olympes dans la catégorie des sociétés de gestion d'actifs.

Par définition, la gestion de portefeuille ou d'actifs consiste à gérer les organismes de placement collectif (OPC) ou, dans le cadre d'une gestion individualisée, un portefeuille de valeurs mobilières ou d'autres produits de placements en vertu d'un mandat donné par le client. Ainsi par segment de gestion, 70,44% du montant est géré collectivement et le reste de manière individuelle. Par zone d'implantation, 13 des 15 SGP sont installés au Cameroun et constituent 95,11% de l'encours.

CB

AMÉLIORATION DU COMMERCE INTER-ETAT

La Brigade Mixte en création dans la zone Cemac

Le 19 août 2024, N'Djamena, la capitale du Tchad, a accueilli une rencontre interministérielle cruciale pour l'opérationnalisation de la Brigade Mixte dans la zone de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

En présence de hauts responsables gouvernementaux et d'acteurs stratégiques de la Cemac les modalités de mise en place de cette brigade communautaire ont été élaborées.

Développée après une décision prise en juin dernier à Bangui, la création de la Brigade Mixte vise à accélérer le processus d'intégration régionale. Elle sera constituée des représentants des six pays membres, avec pour mission de faciliter le transit et d'améliorer le commerce entre les États de la région.

Le Commissaire chargé du développement du marché à la Commission de la Cemac, Mongo Ngabo Seli, a mis en exergue le faible taux de commerce intracommunautaire qui oscille entre 3 et 5%. Alors que, d'autres communautés économiques régionales d'Afrique affichent souvent des taux supérieurs à 20%. Cette disparité souligne-t-il l'urgence d'agir pour stimuler l'intégration commerciale dans la zone.

La situation actuelle est exacerbée par des pratiques anormales, notamment un nombre élevé de barrières routières du poste frontière ; le cas du corridor Douala-Bangui. Aux postes frontières Garoua –



Photo de famille

Boulai / Beloko dans les deux sens chaque voyageur doit payer au moins 2000 francs pour faire estampiller son passeport. Ensuite il doit payer le même montant aux multiples barrières à l'intérieur du pays. Entre Beloko et Bangui, il y a 8 postes de police alors qu'entre Garoua Boulai et Douala le nombre donne des vertiges.

En gros, on n'en dénombre pas moins de 124, en plus des obstacles non tarifaires et des abus variés subis par les citoyens communautaires. Le ministre tchadien de la Sécurité publique, Mahamat Charfadine Margui, a reconnu que ces tracasseries sont souvent causées par de mauvais comportements de certains fonctionnaires des forces de défense et de sécurité, en violation des textes nationaux et des directives communautaires.

Conscient des enjeux, le ministre Margui a exprimé sa détermination à mettre en œuvre des mesures ra-

pides pour résoudre ces problèmes qui nuisent à l'image des forces de défense et de sécurité. Il a souligné que la création de cette brigade est essentielle pour fluidifier la circulation et le commerce, tout en augmentant le volume des échanges intracommunautaires.

Robert Wilson, commissaire divisionnaire et directeur de la coopération policière dans la région, a affirmé que la nouvelle brigade se concentrera sur l'élimination des pratiques anormales dans les corridors. L'objectif est de favoriser une intégration complète des pays membres, tout en dynamisant les activités de transport afin de stimuler les échanges dans la sous-région.

Les défis actuels impactent non seulement l'économie régionale, mais aussi la vie quotidienne des citoyens, comme l'a fait remarquer le ministre tchadien de la Sécurité publique. La Brigade Mixte apparaîtra donc comme une véritable

bouffée d'air frais pour la région, promettant un environnement commercial plus sain et des opportunités équitables pour tous les membres de la communauté.

Cette brigade, qui devra être opérationnelle au cours du premier semestre de 2025, sera placée sous

l'autorité du secrétariat permanent du comité des chefs de police d'Afrique centrale. Sa mise en œuvre pourrait transformer profondément le paysage commercial et sécuritaire de la Cemac, ouvrant la voie à une intégration véritable et durable.

E.U

ELECTIONS LOCALES DE CENTRAFRIQUE EN 2025

Le gouvernement camerounais apporte son appui budgétaire

Les locaux du premier ministère de la république centrafricaine ont servi de cadre le 23 août 2024 pour la cérémonie de signature d'une convention de financement entre le gouvernement camerounais et centrafricain.

Ladite convention a pour objet la mise à la disposition par le gouvernement camerounais d'un appui budgétaire au gouvernement centrafricain pour l'organisation des élections locales courant mois d'avril 2025. En présence des membres de son gouvernement, et de plusieurs ambassadeurs accrédités auprès de la république centrafricaine, la cérémonie de signature de ladite convention, a été matérialisée entre le premier ministre Centrafricain, Félix Moloua, représentant le gouvernement centrafricain et l'ambassadeur du Cameroun en Centrafrique, Nicolas Nzoyoum, et du président de l'autorité Nationale des Elections (ANE), maître Mathias Morouba. Après avoir reçu le chèque des mains de l'ambassadeur du Cameroun, le ministre centrafricain des finances, Hervé Ndoba le remet aussitôt au représentant du PNUD en Centrafrique, Jean Luc Stalon chargé de centraliser le budget des dites élections.

Notons que ces élections prévues pour le mois d'octobre 2024 ont été finalement repoussées le 06 avril 2025 pour déficit du budget qui s'élève initialement à 09 milliards de francs CFA.

Avec la signature de cette convention, les fonds collectés s'élèvent seulement à 6 milliards. Donc il reste un gap 3 milliards FCFA qu'il faut encore mobiliser.

Karl Ngrebada

MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

Financia Asset Management lance deux Opci

Willy Delorrt Heubo, Directeur général de la société de gestion d'actifs, de Financia Asset Management revient sur les mécanismes des premiers organismes de placement collectifs immobiliers (opci) lancés sur le marché financier de l'Afrique centrale par la société qu'il dirige.

Que peut-on retenir de ces véhicules d'investissements ?

Un Organisme de Placement Collectif Immobilier (OPCI) est un véhicule collectif d'investissement dans l'immobilier, accessible sous forme de parts via un compte-titres. Il s'agit d'une solution de choix notamment pour se constituer un patrimoine. Les OPCIs facilitent l'accès à l'immobilier tertiaire. En effet, l'acquisition en direct d'immobilier commercial, de bureaux, de commerce ou santé nécessite un ticket d'entrée élevé. Souscrire des parts d'OPCI permet de confier la sélection et la gestion, en contrepartie de frais, d'un bien immobilier à une société de gestion spécialisée face à une réglementation exigeante. Les risques sont en outre mutualisés dans différents types de biens et sur le plan géographique.

Nous avons fait le choix pour ces deux premiers OPCIs d'adopter une stratégie d'investissement diversifiée, en ciblant les actifs immobiliers commerciaux de qualité premium situés principalement dans les grandes métropoles de l'Afrique Centrale.

En termes de segment d'actifs nous allons privilégier les bureaux, les centres commerciaux, et les infrastructures logistiques. Cette diversification permettra de réduire les risques et d'optimiser les rendements pour les investisseurs.

L'objectif est naturellement de générer des revenus réguliers grâce à la location tout en bénéficiant de la valorisation à long terme des actifs.

Quels seront les cibles immobilières visées par ces véhicules d'investissements Collectifs ?

Le marché immobilier en Afrique Centrale présente des perspectives de croissance significatives, soutenues par l'urbanisation rapide, l'augmentation de la population et une grosse insuffisance d'infrastructures et actifs immobiliers que nous connaissons bien, pas seulement privé d'ailleurs, même administratifs. Nos OPCIs vont, nous l'espérons contribuer à cette croissance en investissant dans des actifs de qualité et en capitalisant sur la demande croissante pour des espaces commerciaux, logistiques et même résidentiels.

Quels types d'investisseurs sont concernés par votre opération sur le marché financier ?

Nos 2 premiers OPCIs s'adressent ex-



clusivement aux investisseurs qualifiés en raison de plusieurs considérations stratégiques et technologiques.

Nous nous imposons des critères extrêmement stricts pour garantir la protection des investisseurs issus du grand public. Le produit que nous proposons, même s'il n'est pas une innovation ou une révolution demeure une nouveauté dans notre environnement. Les investisseurs qualifiés, tels que les compagnies d'assurance, les institutions financières, les fonds de pension, disposent des conseils spécialisés et des équipes dédiées à la gestion de leurs investissements, des ressources nécessaires pour évaluer les risques immobiliers et gérer leur portefeuille de manière adéquate. Ils font par ailleurs déjà d'importants investissements immobiliers en direct pour la plupart. C'est loin d'être le cas pour le grand public.

Avez-vous prévu une offre grand public afin de permettre à tous les bas de laine d'investir dans vos véhicules d'investissements Collectifs ?

Bien entendu. Pour être sûrs de toucher le grand public en maîtrisant le risque opérationnel, et sans les discriminer géographiquement dans l'ensemble de la

sous-région, et au-delà, nous souhaitons nous adosser à une infrastructure technologique robuste pour accompagner les produits que nous structurons actuellement pour le grand public. C'est un chantier sur lequel nous sommes engagés très sérieusement, mais nous sommes convaincus que le grand public ne regrettera pas le temps d'attente nécessaire pour faire bien. Nous projetons à l'horizon 2025 pouvoir finaliser cette offre grand public, laquelle sera assortie d'une phase d'éducation et du soutien nécessaire pour qu'il puisse investir en toute confiance.

Quel est le gain escompté par un investisseur qui place son argent dans vos véhicules financiers ?

Les OPCIs sont aujourd'hui une alternative nécessaire aux exigences de diversification d'un portefeuille financier. Notre marché souffre et ça pourrait encore durer un moment d'une insuffisance de titres, notamment sur le compartiment des titres de capital. Les OPCIs viennent enrichir le choix des instruments de placement. Même si nous ne proposons pas de rendement garanti, nous souhaitons à travers ces véhicules trouver les opportunités immobilières qui vont permettre un potentiel de rendement supérieur aux placements tra-

ditionnels que nous connaissons déjà.

Quels sont les autres partenaires qui accompagneront Financia Asset Management dans la gestion de ces véhicules d'investissements Collectifs ?

ORABANK Gabon déjà, en tant que dépositaire, assure la conservation des actifs liquides et des actifs financiers des 2 OPCIs. Un OPCI collecte généralement de l'épargne liquide au départ, notamment pendant sa phase de capitalisation, avant qu'il n'acquière des actifs. Le dépositaire est ce trésorier indépendant qui gère la partie espèce de toutes les opérations de l'OPCI.

Nous avons également le Cabinet Fortis Mazars, qui assure le rôle de Commissaire aux Comptes des 2 premiers OPCIs, et donc chargé de vérifier et de certifier les états financiers des fonds. Son rôle est de garantir la transparence et la fiabilité des informations financières fournies aux investisseurs.

Nous nous sommes également adjoints les services de 2 experts évaluateurs immobiliers indépendants, pour renforcer la transparence et même prévenir le conflit d'intérêt. Les deux évaluateurs indépendants que nous avons retenus sont basés l'un au Congo et l'autre au Gabon. Ils sont reconnus dans le domaine de l'expertise en évaluation immobilière, avec en plus une bonne connaissance du marché local. Leur rôle est de définir la valeur des actifs immobiliers et donc indirectement la valeur des parts de ceux qui investissent.

Quels sont les avantages suggérés par ces véhicules d'investissements Collectifs pour le secteur immobilier ?

Pour le secteur immobilier, ce sera un développement plus marqué des actifs locatifs de bon standing. Mais surtout ça va être une bonne opportunité pour les investisseurs. En effet Les OPCIs sont aujourd'hui une alternative nécessaire aux exigences de diversification d'un portefeuille financier. Notre marché souffre et ça pourrait encore durer un moment d'une insuffisance de titres, notamment sur le compartiment des titres de capital. Les OPCIs viennent enrichir le choix des instruments de placement.

Pour les investisseurs institutionnels, ces OPCIs permettent également d'améliorer le respect des critères d'allocation d'actifs tout en bénéficiant d'une liquidité de loin plus importante par rapport à l'investissement immobilier direct. Pour les banques par exemple ça va être un outil intéressant pour améliorer certains ratios réglementaires auxquels ils sont tenus.

Propos recueillis par
S. Douala Epale



Journal de
l'Economie et
des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Retrouvez nous sur ekiosque.com

GUINÉE EQUATORIALE

Manuel Osa Nsue Nsua, nouveau Premier ministre

Cet as de la finance devrait redresser l'économie du pays, favoriser la cohésion sociale et lutter contre la corruption.

Manuel Osa Nsue Nsua, quitte la banque nationale de Guinée Equatoriale (Bange), pour la Primature. Le président de la Guinée Equatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, l'a nommé vendredi, 16 août 2024 comme Premier ministre. Cette décision a été prise près de trois semaines après la démission du précédent gouvernement, jugé « inefficace » par le Chef d'Etat. Le décret, publié sur le site de la présidence, précise que Manuel Osa Nsue Nsua sera en charge de la coordination administrative du pays. Fin juillet, le gouvernement de Manuela Roka Botey, première femme à occuper la fonction de



Premier ministre, avait présenté sa démission, à la demande du président de la République, 18 mois seulement après sa nomination.

« Il est évident qu'il y a eu une incapacité collective à apporter des solutions efficaces à des problèmes critiques tels que l'économie, la cohésion sociale et la lutte contre la

corruption », avait déclaré le président équato-guinéen en acceptant fin juillet la démission du gouvernement.

Le nouveau Premier ministre Manuel Osa Nsue avant sa nomination était le directeur de la Bange depuis 2012. Il apporte avec lui une solide expérience en gestion financière.

Ses nouveaux défis seront de diriger un gouvernement récemment réorganisé, avec deux vice-Premiers ministres stratégiquement positionnés : Don Gaudencio Mohaba Messu, président de l'Assemblée nationale, désormais en charge du ministère du Commerce, de la Promotion des entreprises et de l'Industrie, et Don Alfonso Nsue Mokuy, responsable des Droits humains.

Né le 21 juillet 1976 à Andom-Onvang, dans le district de Nsok-Nsomo, Manuel Osa Nsue Nsua a quitté son pays natal pour rejoindre sa grande sœur en Espagne à l'âge de 6 ans. C'est à Palma de Majorque qu'il grandit, marqué par une enfance modeste. Malgré les défis financiers, il réussit à obtenir son baccalauréat avant de poursuivre des études supérieures en sciences de l'entreprise et en sciences économiques à l'Université des îles Baléares. Il complète

sa formation en 2005 avec un master en gestion financière et comptabilité d'entreprise à l'université Pompeu-Fabra de Barcelone.

Après un court passage à la Direction générale de l'économie de la communauté autonome des îles Baléares, Manuel Osa intègre la prestigieuse banque Santander en 2005. Il gravit rapidement les échelons, passant de chargé de clientèle à Palma de Majorque à directeur exécutif, puis directeur général d'agence, supervisant quatre zones et participant aux décisions stratégiques à Madrid. En 2012, sa carrière prend un tournant décisif lorsqu'il est nommé directeur de la Banque nationale de Guinée équatoriale (Bange), poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination au poste de Premier ministre de Guinée Equatoriale.

CB

GABON / TOURISME

Un investissement ambitieux pour relancer le secteur touristique

Le Gabon annonce un budget de 21,6 milliards FCFA d'ici 2026 pour dynamiser son tourisme

Le Gabon, avec ses paysages et sa biodiversité unique, s'apprête à investir dans son secteur touristique. Alors que le pays ne tire pas encore pleinement parti de son potentiel touristique, les autorités gabonaises s'engagent à allouer 21,6 milliards FCFA d'ici 2026 selon le Plan national de développement pour la transition (PNDT). Ce montant vise à transformer le tourisme en un vecteur clé de lutte contre la pauvreté et de développement des régions rurales.

Bien que le Gabon possède des atouts naturels considérables, l'industrie touristique y reste embryonnaire, contribuant à peine 4% du PIB national. L'initiative gouvernementale entend faire du pays une destination prisée, avec pour objectif de séduire plus de 600 000 visiteurs annuels d'ici 2029. La priorité sera donnée au « tourisme durable », une approche visant à préserver l'environnement tout en promouvant des activités touristiques rentables.

Selon le Nouveau Gabon, huit projets ambitieux sont prévus dans le cadre de cet investissement significatif, parmi lesquels, le développement des infrastructures touristiques ; la valorisation du tourisme religieux ; la mise en valeur de l'île Almamy Samory Touré ; la construction de l'hôtel



Cap Océan ; la création d'un parc animalier ; l'identification des zones d'intérêt touristique (ZIT).

Pour accompagner cette initiative, plusieurs actions sont mises en avant pour la période 2024-2026 notamment, l'élaboration d'un code du tourisme ; la facilitation des régimes fiscal-douaniers et l'accès au foncier pour les investisseurs ; la réorganisation de l'administration du tourisme ; la promotion et le marketing de la destination Gabon.

Avec 80% de son territoire recouvert de forêts tropicales humides, le Gabon abrite une biodiversité exceptionnelle, notamment une concentration unique d'éléphants de forêt et d'une multitude d'espèces animales et végétales. Les 13 parcs nationaux, créés en 2002, témoignent de la

volonté du pays de préserver cet héritage naturel.

Les autorités gabonaises espèrent que ces efforts permettront non seulement de développer le secteur touristique, mais également d'améliorer la qualité de vie des populations rurales grâce à des opportunités économiques accrues. La relance du tourisme au Gabon représente donc non seulement un enjeu économique, mais également un défi environnemental et sociétal majeur.

Dans un monde où le tourisme durable devient de plus en plus crucial, le Gabon se positionne comme une destination prometteuse, prête à conquérir les cœurs des voyageurs en quête d'authenticité et de nature préservée.

InfosGabon

CAMEROUN-CONGO

Une étape cruciale dans la lutte contre le changement climatique

Le ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, secrétaire exécutive de la commission climat bassin du Congo (ccbc) Arlette Soudan-Nonault a tenu une séance de travail à Yaoundé (Cameroun) le 20 Août 2024 avec Pierre HELE, ministre de l'environnement, de la protection de la nature et du développement Durable du Cameroun.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la visite officielle de Soudan-Nonault au Cameroun, a permis aux deux ministres de faire le point sur les activités de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le Bassin du Congo, souvent appelé le "poumon vert" de l'Afrique, joue un rôle fondamental dans la régulation du climat mondial. Il est donc impératif de coordonner les efforts des pays de la région pour assurer la protection et la gestion durable de cette ressource naturelle vitale. C'est précisément la mission de la CCBC, poursuivie par Soudan-Nonault avec détermination.

Au cours de la réunion, elle a mis en lumière l'importance de la coopération régionale pour atteindre les objectifs climatiques. Elle a également souligné la nécessité d'une approche intégrée pour la gestion des ressources naturelles, un point crucial pour garantir un avenir durable à la région. Les deux ministres ont discuté des initiatives futures pour intensifier la lutte contre le changement climatique, en mettant l'accent sur des stratégies collaboratives à l'échelle régionale. Pierre HELE, a saisi l'occasion au cours



de la rencontre pour réaffirmer l'engagement du Cameroun dans cette lutte cruciale. Il a souligné que le Cameroun développe activement des politiques nationales qui s'alignent avec les objectifs de la CCBC, démontrant ainsi la volonté du pays de jouer un rôle de premier plan dans la protection du climat et le développement durable.

Cette rencontre marque une étape importante dans la coopération entre les deux pays et la mise en œuvre de projets concrets pour la protection du Bassin du Congo. Les discussions entre les deux ministres, soutenues par leurs collaborateurs respectifs, sont un signe prometteur que les efforts conjoints permettront d'atteindre les objectifs ambitieux fixés pour la région.

En conclusion, cette collaboration entre le Cameroun et la Commission Climat du Bassin du Congo représente un modèle de coopération régionale indispensable pour relever les défis climatiques auxquels le continent africain est confronté.

Dagoro Etroukan

POLITIQUE MONÉTAIRE

Comment la BEAC plombe l'accès aux crédits bancaires

Pour lutter contre l'inflation, cette institution relève ses taux directeurs et restreint l'accès aux liquidités. Mais, au bout de la chaîne, c'est l'économie réelle qui se grippe.

Pendant plus d'un an, la Banque des Etats de l'Afrique centrale, BEAC a sevré les banques commerciales de liquidités. À en croire la banque centrale, cette mesure avait pour but de durcir les conditions de banque, et ainsi restreindre l'accès aux financements par les agents économiques pour lutter contre la proportion de 20 % de l'inflation qui serait d'origine monétaire. Mais, depuis le mois de juin 2024, à la faveur de l'absorption des tensions inflationnistes, la banque centrale semble avoir atténué la pression sur les banques, en relançant notamment les injections de liquidité dans le circuit bancaire, opérations d'ailleurs très courues.

Ainsi, l'injection record de 250 milliards de francs CFA de la BEAC dans le circuit bancaire, lancée le 20 août a intéressé 9 banques commerciales dont les besoins exprimés se chiffraient à 627,7 milliards de francs CFA, pour un taux de sursouscription de l'ordre de 251,08%. Entre le 2 et le 30 juillet, la banque centrale a injecté 470 milliards de francs CFA dans le circuit bancaire de la CEMAC. Selon la Beac ces offres de liquidité respectivement de 165 milliards de francs CFA le 2 juillet, 185 milliards de francs CFA le 23 juillet et 120 milliards de francs CFA le 30 juillet ont été souscrites à plus de 200%, avec un pic de 425% de taux de souscription pour l'opération du 30 juillet. Deux semaines plus tôt, le 18 juin, la BEAC a fait une offre de 65 milliards de francs CFA. La totalité a été captée par les banques commerciales. Cette opération a d'ailleurs connu une souscription de l'ordre de 450% au vu des besoins exprimés qui culminaient à 292 milliards de francs CFA.

Difficile accès aux crédits

Le sujet a fait mouche au détour d'un débat lors de l'Africa Financial Industry Summit (Afis), qui s'est tenu à Lomé les 15 et 16 novembre 2023, la diatribe a fait mouche : «

Quand je vais voir mon banquier alors qu'il a acheté des titres d'Etat la semaine précédente, j'éprouve des difficultés à l'intéresser à mes projets ou alors ça me coûte beaucoup plus cher », avait lancé un PDG. En effet, la politique monétaire d'austérité mise en place a cloué plusieurs établissements bancaires de la sous-région. Celle-ci a notamment pris la forme d'une augmentation progressive des taux directeurs pour renchérir le refinancement des banques commerciales auprès de la BEAC. À ce relèvement des taux directeurs s'est ajoutée la suspension des opérations d'injection de liquidité, l'intensification des opérations de reprise de liquidité et les émissions des bons de la BEAC.

La banque centrale commune aux 6 pays membres de la CEMAC, relève constamment les principaux taux qu'elle utilise pour influencer la capacité des banques commerciales à octroyer des crédits bancaires. Ainsi, son principal taux de refinancement ou TIAO est passé de 4% à 4,5% en 2022 et son taux de la facilité de prêt marginal, qui est prévu pour des emprunts bancaires de moins de 24 heures, est passé de 6,25% à 6,75% la même année.

La BEAC part de l'hypothèse, inchangée depuis des décennies, que l'inflation (hausse des prix sur le marché) entraîne un plus grand besoin de la monnaie pour régler les factures, et qu'il existe un risque qu'il y ait plus d'argent en circulation au sein de l'économie que de contreparties disponibles en termes de réserves de change.

Cette décision de la banque centrale essuie des diatribes dans le milieu des affaires. NJ Ayuk, président exécutif de la Chambre africaine de l'énergie déplore par exemple les règlements de change imposés par la BEAC sur les transactions en devises étrangères dans la région CEMAC.

Ayuk souligne que les réglementations imposées par la BEAC, notamment l'obligation de fournir des

documents justificatifs pour toute transaction supérieure à 1 700 USD, ont considérablement ralenti les transferts d'argent. Ce ralentissement a eu des effets dévastateurs sur les entreprises, en particulier dans les industries où la rapidité des transactions est essentielle, comme le secteur pétrolier et gazier. Il cite des exemples de retards de plusieurs mois pour les transferts de fonds, ce qui a paralysé les opérations quotidiennes et retardé de nombreux projets. Tout comme il regrette la bureaucratie et la complexité des transactions, sans oublier l'obligation de rapatriement des recettes d'exportation.

CB



ASCA

LA SOCIÉTÉ DE BOURSE DU GROUPE
ATTIJARIWafa BANK EN ZONE CEMAC



À VOS CÔTÉS de la structuration à l'exécution.

CONSEIL ET FINANCEMENTS STRUCTURÉS

- Syndication de dette
- Financements de projets, d'actifs (mobiliers et immobiliers), de matières premières, d'acquisition et LBO
- Titrisation
- Fusions-Acquisitions et recherche de partenaires stratégiques
- Restructuration et privatisation d'entreprises.

MARCHÉS DE CAPITAUX ET SERVICES TITRES

- Introductions en bourse et émissions obligataires
- Négociation et placement de titres
- Conservation de titres
- Dépositaire d'OPCVM

Attijari Securities Central Africa

3^{ème} étage Immeuble du Phare - Carrefour Soppo - Bonapriso

P.B : 255 douala - Cameroun - Tél : (+237) 233 43 14 46 / (+237) 676 76 07 07 - www.attijarisecurities.com

Agrément CONSUMAF : N°MFAC-SB-01/2016

MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Access Bank organise un forum sur le commerce international

Access Bank a récemment organisé son 2^e forum sur le commerce international, qui a permis aux clients de bénéficier d'une mise à jour complète sur la réglementation des changes et d'une occasion unique d'échanger avec les équipes locales et internationales de la banque. Ce séminaire a démontré l'engagement d'Access Bank à renforcer son écosystème client en se focalisant sur le commerce international, tout en approfondissant les services numériques, l'optimisation de la trésorerie et la gestion de la chaîne de valeur.

La session a débuté par une table ronde sur le thème « Stimuler le commerce international en Afrique », animée par le directeur général d'Access Bank Cameroon, M. Ellis NZO ASU, qui a mis en lumière les implications potentielles de l'accord sur la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECA) sur le financement du commerce africain et la manière dont il pourrait faciliter le développement durable via l'amélioration des infrastructures, des transports et des systèmes de taxation.

Après cette discussion enrichissante avec les fournisseurs, le forum a démarré avec l'intervention de Mlle Emilia AGBOR NYENTY, Trade Manager pour le Cameroun, qui a expliqué à l'audience l'objectif du forum. Le directeur général d'Access Bank Cameroon, M. Ellis NZO ASU, dans son allocution de bienvenue, a exprimé sa gratitude pour le soutien inébranlable des clients et a souligné l'étendue du réseau mondial de la banque qui fournit une plate-forme solide qui peut être exploitée pour développer leurs entreprises.

Mlle AGBOR a ensuite présenté « The Premium Desk », un système innovant conçu par Access Bank pour accélérer les transactions pour ses principaux clients. Elle a également



Photo de famille

fourni à l'audience des informations sur la réglementation de change de la CEMAC, ainsi que sur les solutions d'Access Bank en matière de services bancaires de gros et de chaîne de valeur.

M. Alfred NYODOG et Mme Yvanna EKINDY ont partagé des études de cas concernant l'import/export, les paiements d'assistance technique, les voyages, le paiement des dividendes, les frais de marque, l'assurance et les paiements de réassurance.

Les réalisations d'Access Bank UK Limited en 2023 ont été soulignées par Mme Julie SOYINKA, directrice adjointe de la clientèle entreprises commerciales et M. Justin MARIA, directeur de la succursale de Paris d'Access Bank UK Limited. Leurs services, y compris le financement du commerce international, la gestion d'actifs, la clientèle privée et la trésorerie, ont également été abordés.

D'autres sessions ont inclus des présentations sur les solutions de trésorerie par M. Jean Jaurès PETNGA, Directeur de la Trésorerie,

l'optimisation de la chaîne de valeur par M. Eric Michel HAMAN, Team Lead Business Banking, et les solutions digitales par M. Roslin Dario BETNKEU, Directeur Digital Banking and Payments. Le projet PAPSS (Pan African Payments and Settlement System) a également été présenté par Mme Uloma OJEAGBASE, Subsidiary Treasury Head.

Les participants ont eu l'occasion de discuter de leurs activités et de leurs défis, et leurs remarques et questions ont été abordées par divers représentants de la banque.

Access Bank s'engage à favoriser un environnement inclusif et favorable pour tous ses clients. La deuxième édition du séminaire sur le commerce international n'était pas seulement un événement, mais un voyage continu vers l'excellence dans le commerce international et la prestation de services financiers dans la quête de la Banque pour faire la différence dans l'économie camerounaise et la région de la CEMAC.

A propos de Access Bank Cameroon Plc

Access Bank Cameroon Plc est une banque commerciale polyvalente spécialisée dans les services bancaires de masse, services bancaires digitaux ainsi que des services aux particuliers. La banque a reçu son agrément du gouvernement du Cameroun le 3 février 2022, et a officiellement démarré ses activités le 23 mai 2022, à partir de son siège à Akwa, Douala.

Forte de sa contribution au paysage économique du Cameroun, qui sert de centre d'affaires vital dans la région de l'Afrique centrale, Access Bank vise à être reconnue comme la banque africaine la plus respectée au monde et comme la porte d'entrée de l'Afrique sur le monde. Grâce à des solutions sur mesure qui aident les entreprises à atteindre leurs objectifs financiers, nous offrons une large gamme de produits pour améliorer le commerce international et l'industrie.

Grâce à sa présence mondiale et à ses connexions avec les principaux corridors commerciaux, la banque facilite l'accès aux marchés internationaux, soutient les paiements internationaux et fournit des financements commerciaux et des prêts à ses entreprises clientes. En outre, Access Bank Cameroon se consacre à l'autonomisation des PME, des femmes d'affaires et des jeunes entrepreneurs au Cameroun en offrant des solutions innovantes, une éducation financière et des facilités personnalisées pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Access Bank a acquis plus de 10 000 clients (entreprises, particuliers et professionnels) et exploite actuellement trois agences au Cameroun : Akwa, Bonamoussadi et Intendance.

Source L'Economie info

BEAC/CENTRAFRIQUE

Le Gouverneur visite les institutions bancaires

En séjour à Bangui, le Gouverneur Yvon Sana Bangui veut renforcer le dialogue avec les banques centrafricaines; il souligne la croissance des banques centrafricaines et appelle à l'inclusion financière

Lors de son séjour à Bangui, capitale de la République centrafricaine, le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui a visité les différentes institutions bancaires de la place, notamment Ecobank, BGFI, BPMC et BSIC pour s'enquérir du système de fonctionnement et de les rassurer du rétablissement d'un dialogue permanent entre le régulateur monétaire de la sous-région et les banques centrafricaines.

Le gouverneur se dit très satisfait de l'équilibre dans le fonctionnement des banques centrafricaines car selon lui les indicateurs d'activités bancaires sont en nette amélioration avec une croissance sou-



Yvon Sana Bangui, gouverneur de la Beac

tenue du total bilan et des dépôts de la clientèle.

Il a expliqué que les chiffres présentés sont encourageants avec

un total bilan des banques qui a atteint 435 milliards FCFA en fin mai 2024, soit une hausse de près de 30% par rapport à la même pé-

riode de l'année précédente. Les dépôts de la clientèle ont également progressé de 21% et s'élèvent à 311 milliards de FCFA en variation annuelle.

Le gouverneur Yvon Sana Bangui a encouragé les banques à doubler d'efforts pour élargir leur offre de produits et services en matière de financement des PME et de promotion de l'inclusion financière.

Il a mis l'accent sur la digitalisation du secteur afin de favoriser l'accès des citoyens aux services et offres des banques centrafricaines.

Pour ce qui est de l'injonction de liquidité, le gouverneur a insisté auprès des hauts responsables des institutions bancaires centrafricaines de mettre un accent particulier sur cet aspect car cela peut provoquer l'assèchement des banques commerciales.

Karl Ngrebada





**LA FAMILLE
PARFAITE**



ERGOSOM



L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun

BRITISH AMERICAN TOBACCO CAMEROON

Elias Pupesie Pungong, nouveau président du Conseil d'administration non exécutif

Premier camerounais à occuper ce poste au sein de la British American Tobacco Cameroon (BATC), il sera le relai entre la firme et l'administration.

Jusqu'ici, le poste de président du Conseil d'administration non exécutif (Neb) de la BATC était occupé par des étrangers. D'après un communiqué publié le 19 août dernier, le Dr Elias Pupesie Pungong va l'occuper pour un mandat de trois ans renouvelables.

Le Camerounais doit sa nomination à ses compétences. Pointilleux sur les questions du développement durable, il devra, une fois encore, allier productivité, efficacité et respect des bonnes pratiques environnementales pour booster les performances de l'entreprise britannique.

Par ailleurs, le leader pragmatique en quête de meilleures pratiques



Le nouveau PCA

en management peut compter sur sa riche expérience dans le domaine des affaires et du secteur énergétique plus particulièrement.

Expérience

Le Dr Elias Pupesie Pungong jouit en effet d'une longue expérience dans la gestion. Il est un

ancien conseiller, associé principal et responsable du pétrole et du gaz pour l'Afrique auprès des sociétés mondiales Ernst & Young et Price Waterhouse Coopers. On lui attribue d'ailleurs le mérite d'avoir su tisser des liens à cette époque avec des entreprises de haute facture telles que Rio Tinto, Shell, Exxon Total,

Tullow, y compris Chevron. Autant de prouesses qui lui ont valu de figurer parmi les 100 dirigeants les plus talentueux et les plus expérimentés du Commonwealth. L'actuel président de la Chambre de commerce du Royaume-Uni au Cameroun a par ailleurs été reconnu comme l'un des 50 leaders d'opinion les plus en vue d'Afrique dans le secteur énergétique.

Son mode de gestion du Dr Elias, souvent apprécié par ses pairs, trahit d'ailleurs son parcours de formations. Cet ancien de la Harvard Kennedy School a également fait ses classes à la Yale School of Management. Il est par ailleurs membre de l'Institute of Chartered Accountants of England, Wales. L'ancien élève en mathématiques du St Catherine's College University of Oxford a récemment décroché un doctorat en administration des affaires en France.

Usine Bastos

Selon Yarub Al Bahrani, directeur général de BAT Afrique de l'Ouest et du Centre, la « profonde expertise, notamment dans les domaines de l'énergie, de la gouvernance et du développement durable » du Dr Elias permettra de « renforcer notre engagement et à améliorer notre impact dans la communauté camerounaise ». Rappelons que sa nomination survient à la suite de l'intervention de la présidence de la République du Cameroun rétablissant l'entreprise britannique dans ses droits quant à un litige foncier l'ayant opposé au ministère du Domaine, du Cadastre et des affaires foncières (Mindcaf). Lequel conflit était lié à son usine de fabrication de cigarette au quartier Bastos à Yaoundé.

Ndoman Kounou Christine

CIMENT DANGOTE

Une usine de 8 milliards de FCFA bientôt à Yaoundé

Annoncés depuis 2015, les travaux de la deuxième cimenterie devront démarrer à une date ultérieure. L'État camerounais en a validé la construction.



En plus de l'usine actuellement fonctionnelle au Cameroun, l'entreprise de ciment Dangote va construire une deuxième unité de production à Yaoundé. On le retient de l'annonce qu'a faite Bertrand Mbouck, directeur général de la filiale camerounaise de cette société nigériane. À en croire l'administrateur, l'aval que vient de donner l'État va permettre d'accélérer le déroulement des travaux y relatifs. Ledit quitus vient par ailleurs mettre fin à la longue attente qui dure depuis 2015. C'est en effet à la suite de l'audience tenue le 2 juillet de cette année-là que Aliko Dangoté, président-directeur général de la structure éponyme, avait annoncé la construction de la deuxième usine à Yaoundé. L'usine devait être bâtie en deux ans.

Malheureusement, le projet de construction ne s'est pas poursuivi comme prévu par le PDG de cette entreprise. Une situation qui pourrait bien être relative à la tenue des audiences publiques sur l'étude de l'impact environnemental et social dudit projet, du 4 au 9 février dans les villes de Ngoumou et Mbankomo (région du Centre).

À travers cette autre usine, Aliko Dangote envisageait « d'anticiper une nouvelle augmentation de la demande de ciment au Cameroun et en Afrique centrale ». Ce d'autant plus que le secteur à forte

concurrence est placé sous la dominance de Cimenteries du Cameroun (Cimencam). Laquelle structure, dont la production est estimée à 2,2 millions de tonnes de ciment, devrait passer à 2,5 millions de tonnes dans les prochains jours.

Estimée à 88 milliards de FCFA, la capacité de l'usine de Yaoundé sera identique à la première qui a vendu 1,323 million de tonnes de ciment en 2023, rapporte Ecomatin. Soit 33 % du marché national à la fin de l'année 2023. Avec cette nouvelle usine, la structure va doubler sa capacité de production et donc des parts du marché national.

En dépit du contexte concurrentiel marqué par l'arrivée de la société Cimpor, Dangote Cement a pu obtenir un chiffre d'affaires « au-delà des centaines de milliards FCFA », rapporte notre source. D'ailleurs, précise le confrère, la firme nigériane a vendu 712 100 tonnes de ciment. Soit une hausse de 1,4% comparée à la même période au cours de l'année antérieure, selon, « des données non auditées de l'entreprise ».

Ndoman Kounou Christine

RENAISSANCE DES CIEUX

Camair-Co s'apprête à rétablir ses liaisons aériennes avec l'Europe après huit ans d'absence

Selon le site leconomie info, après une longue interruption de huit ans sur le marché européen, la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) s'engage à revitaliser ses opérations aériennes en destination de l'Union européenne, avec un objectif ambitieux de relance d'ici la fin de l'année 2024.



En réponse à des défis sans précédent, la compagnie aérienne nationale met en place une série d'initiatives en conformité avec les normes de sécurité et les exigences économiques du secteur aérien international.

Le top management de Camair-Co souligne que l'obtention de la certification TCO (Third Country Operator) est une étape cruciale pour accéder au marché aérien de l'Union européenne, qui comprend 27 États membres et quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse). Cette certification, délivrée par l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (EASA), est un prérequis fondamental pour la réouverture de nouvelles routes commerciales.

Mais la certification n'est qu'un aspect de la stratégie globale de la compagnie. Camair-Co se concentre également sur la modernisation et le renforcement de sa flotte, un impératif

pour répondre aux attentes croissantes du marché. Le plan d'affaires 2024-2028, présenté par la direction, inclut la reconfiguration de sa flotte avec des avions plus performants, adaptés aux ambitions renouvelées de Camair-Co. La compagnie a d'ores et déjà engagé plusieurs actions concrètes : la réhabilitation d'un Boeing 737-700NG et l'acquisition de deux avions Dash Bombardier Q-400 marquant le début de cette transformation. De plus, Camair-Co a récemment mis la main sur trois Embraers flamant neufs, portant sa flotte à six avions, alors qu'elle était à l'arrêt total il y a trois ans. La direction réussit ainsi à remettre Camair-Co sur les rails de la compétitivité aérienne.

« À l'arrivée de la nouvelle équipe managériale, aucun avion ne volait. Aujourd'hui, nous avons réhabilité le Boeing

737, introduit deux bombardiers et acquis trois Embraers. Les travaux de réhabilitation du second Boeing sont en cours », confie une source interne à la compagnie.

Ces initiatives, conjuguées à une volonté farouche de rétablir le prestige de l'entreprise, visent à redorer le blason du Cameroun sur la scène aérienne internationale. Camair-Co s'apprête ainsi à ouvrir un nouveau chapitre dans son histoire, symbolisant non seulement un retour sur le marché, mais également un engagement à servir la diaspora et favoriser le tourisme entre l'Afrique et l'Europe.

À travers ces efforts significatifs, Camair-Co ne rêve pas seulement de reprendre ses vols, mais aspire également à repositionner le Cameroun comme une destination aérienne clé dans le ciel mondial.

Yveline M. Douala

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le flux de marchandises entre le Cameroun et l'UE estimé à 1524,6 milliards FCFA en 2023

Selon les estimations de l'Institut national de la statistique, la balance commerciale est excédentaire de 201,5 milliards FCFA, cette année, en recul de 71% par rapport à 2022.

Le solde des échanges entre le Cameroun et les pays de l'Union européenne (UE) reste positif en 2023. La balance commerciale entre les deux affiche un excédent de 201,5 milliards FCFA, en recul de 71% par rapport à 2022, où l'excédent s'élevait à 697,6 milliards de FCFA, indique le rapport de l'Institut national de la statistique sur le « Commerce extérieur entre le Cameroun et l'Union européenne en 2023 » rendu public le 19 août dernier.

Selon le service officiel des statistiques, le flux des marchandises à destination de l'Union européenne baisse de 22% par rapport à l'an 2022 et s'établit à 1524,6 milliards FCFA. Les principaux clients du Cameroun au sein de l'Union européenne en 2023, sont l'Italie, (8,7% des parts de marché), l'Espagne (6,5% des parts de marchés) et les Pays-Bas qui conservent sa place de leader avec 45,5% de parts de marchés. Et les produits exportés sont dominés par les huiles brutes de pétrole (43%), du cacao en fève (17%), et du gaz naturel liquéfié (15%).

S'agissant des produits importés de l'UE, ils ont augmenté de 4,4% en 2023 pour une valeur de 1 323 milliards FCFA, contre 1 267 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 84,7 milliards de FCFA. Cette augmentation résulte d'un regain des parts de marché des pays de l'UE, qui sont passées de 25,8% en 2022 à 26,5% en 2023, après un recul l'année précédente au profit des pays asiatiques. Parmi les produits importés figurent, les hydrocarbures, notamment les carburants et lubrifiants. Ces derniers représentent la source d'achat la plus coûteuse, avec une valeur de 297 milliards FCFA, soit 22,4% de l'ensemble des importations en provenance



de l'UE. La valeur des importations de carburants et lubrifiants a augmenté de 27% par rapport à 2022, avec une hausse spectaculaire de 541% des importations de carburant industriel, compensant une baisse de 30% du super carburant.

Les céréales, notamment le blé et le méteil, sont des intrants essentiels pour la fabrication des aliments très consommés au Cameroun, tels que le pain, la semoule à couscous et les pâtes. L'année dernière, les importations de blé et de méteil en provenance de l'UE ont représenté 10,8% des produits importés, atteignant 142,7 milliards de FCFA, en hausse de 3,2% par rapport à l'année précédente. Et la France reste le principal fournisseur de blé et de méteil au Cameroun, avec 35% des parts de marché au sein de l'UE, bien que cette part ait diminué de 21,8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, en raison de l'entrée de nouveaux fournisseurs tels que la Lituanie, la République Tchèque

et la Lettonie.

Les dépenses d'importation de machines et appareils mécaniques ont augmenté de 14,7% en 2023, atteignant 146 milliards FCFA contre 127,3 milliards en 2022. Ces équipements, essentiels pour la mécanisation et la transformation de l'économie, représentent 11% de l'ensemble des importations en provenance de l'UE.

En 2023, le Cameroun a importé des machines et appareils électriques de l'UE pour une valeur de 69,3 milliards FCFA, contre 66,5 milliards en 2022, soit une hausse de 4,2%. Ces importations sont cruciales pour le développement technologique et industriel du pays.

La Chine, au 1er rang des importateurs

La Chine garde une position dominante dans le commerce extérieur avec le Cameroun constate l'INS. Cependant, le déficit com-

mercial structurel avec la Chine s'aggrave, mettant en lumière les défis économiques du Cameroun.

En 2023, la balance commerciale du Cameroun avec la Chine affiche un déficit de 714,3 milliards FCFA, contre 602,6 milliards FCFA en 2022, soit une aggravation de 18,5%. Ce déficit est structurel depuis sept ans, avec un déficit moyen annuel de 302,5 milliards FCFA. La Chine, avec 18,9% des parts de marché, est le principal fournisseur du Cameroun en 2023, devant l'Inde et la France.

Les principaux produits importés de Chine comprennent les herbicides et inhibiteurs de germination (4,9%), les pneumatiques neufs pour autobus ou camions (3,1%), les carreaux et dalles en céramique (2,7%), le polyéthylène téréphtalate (1,8%), les bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre (1,6%), ainsi que les produits laminés plats en fer ou acier non allié (1,6%).

En termes d'exportations, la Chine se classe en quatrième position parmi les clients du Cameroun en 2023. Les recettes d'exportations vers la Chine ont augmenté de 33,9%, passant de 173,2 milliards FCFA en 2022 à 231,9 milliards FCFA en 2023. Ces recettes proviennent principalement des exportations de produits miniers et forestiers, tels que le pétrole brut (57,8%), le gaz naturel liquéfié (10,5%), le bois d'Okan ou d'Adoum bruts, non équarris (6,3%), et le bois de Sapelli, scié ou désossé longitudinalement (3,7%).

En conclusion, bien que les échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Asie, en particulier la Chine, soient dynamiques, ils sont marqués par un déficit commercial structurel. Ce qui ouvre la réflexion sur la nécessité pour le Cameroun de diversifier ses partenaires commerciaux et de renforcer sa capacité à exporter des produits à forte valeur ajoutée.

Belibi Christelle

RCA/BAD

Accord de financement dans l'agrobusiness

Cinq jours après la signature du projet d'appui au développement des filières porteuses, de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes entre la Bad et le gouvernement centrafricain, le Pr Richard FILAKOTO Ministre de l'économie, du plan et de la coopération internationale, s'est entretenu le 20 Août 2024 avec la presse locale pour présenter les enjeux de ce projet.

D'après le Ministre, ce projet est le fruit d'un plaidoyer efficace du Président de la République, Chef de l'Etat, Pr Faustin Archange TOUADERA qui, depuis son voyage à Dakar en 2023, pour la mobilisation du financement par le facteur agricole, a pu obtenir ce trousseau dont le contenu se décline progressivement. Ce projet d'agrobusiness va être mis en œuvre par le ministre de l'agriculture et du développement rural et celui de



l'élevage et de la santé animale. Il s'agit d'une enveloppe globale d'un montant de 20 377 587 979 FCFA, répartis sur trois contributions :

Don du Fonds Africain de Développement (6 286 698 600 FCFA) ; Don du Fonds Africain de Transition (12 089 805 000 FCFA) ;

Contrepartie Nationale (1 225 527 000).

Le projet sera déployé durant 5 ans dans la région N°2 de la République centrafricaine notamment dans les préfectures de la Mambéré, de la Manberé-Kadéi et de la Nana-Manberé. Il s'agit des zones qui n'ont bénéficié d'aucun projet après la crise de 2013. Alors que leur caractère agro-sylvo-pastoral leur confère de gros avantages dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement forestier et de l'élevage.

Les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics sont d'accroître la productivité agricole du pays ; assurer la sécurité alimentaire ; développer le secteur agricole ; renforcer les chaînes de valeur agricole ; promouvoir l'entrepreneuriat et l'autonomisation des jeunes et femmes ; renforcer les institutions de la région, et améliorer la croissance de productivité des filières

porteuses.

Il faut sans doute relever que deux défis majeurs découlent de ce projet, il s'agit primo de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs pour que l'économie locale devienne florissante. Secundo accompagner techniquement les acteurs dans la mise en œuvre du projet.

Sur la base de la philosophie du MEPCI, tous les projets de développement déployés doivent être exécutés dans le délai et le cadre dédié. Pour cela les maîtres mots sont : l'efficacité pour sortir de la médiocrité ; la transparence qui se traduit par la communication sur les projets qui vont transiter par le ministère du plan. Ainsi, la population doit être informée sur les montants encaissés, leurs destinations, et les objectifs à atteindre.

Karl Ngrebada

FILIÈRE BANANE

PHP et Boh Plantations ont exporté 12.245 tonnes en juillet 2024

Selon l'Association bananière du Cameroun (Assobacam), les deux entreprises ont exporté la plus grande quantité de cette matière première.

Au mois de juillet 2024, les exportations de la filière banane ont été tirées par deux entreprises. À en croire l'Association bananière du Cameroun, il s'agit des Plantations du Haut Penja (PHP) et de la Boh Plantations. Alors que la première a sorti 11 229 tonnes de banane du pays, la seconde a quant à elle exporté 1 016 tonnes de banane le mois dernier. Soit un total de 12 245 tonnes, sur les 15 057 qu'a exporté le Cameroun.

Comparées au mois de juin 2024, ces exportations sont en hausse. À cette dernière période, les Plantations



du Haut Penja avaient en effet exporté 10 011 tonnes. Soit 1 218 tonnes (12,1%) de plus. Dans la

même lancée, la deuxième meilleure entreprise exportatrice de la filière, quant à elle, avait vendu 534 tonnes

de banane hors du pays. Une augmentation par rapport au mois de juin 2024 au cours duquel le pays a vendu 14 042 tonnes de cette denrée alimentaire. Soit une hausse évaluée à 1 015 tonnes (7,2%).

Baisse de performances

Si les performances sont aussi bonnes chez les deux leaders du moment, d'autres enregistrent des contreperformances. À la société de banane Mondoni (CDBM) elles sont passées de 1 035 tonnes au mois de juin à 981 tonnes de bananes au mois de juillet dernier. Soit une régression évaluée à 54 tonnes.

La situation n'est pas meilleure à la Cameroon Development Corporation (CDC). Dans cette entreprise, la quantité des exportations a baissé

de 25,6% au mois de juillet 2024. Elles sont passées de 2 462 tonnes au mois de juin à 1 831 tonnes le mois suivant. Ce qui fait une baisse de 631 tonnes.

Pourtant, au premier semestre de l'année en cours, ces deux entreprises affichaient de bonnes performances. Alors que la CDC avait exporté 15 417 tonnes de bananes dessert. Soit une hausse de 1 740 tonnes comparativement à la même période en 2023. De son côté, la CDBM a vendu 5 650 tonnes de banane dessert hors du pays.

Globalement, le volume des exportations de ce fruit a augmenté. Les exportations sont passées de 11 971 tonnes en juillet 2023 à 15 057 tonnes un an plus tard.

Ndoman Kounou Christine

FILIÈRE MANIOC

Le Cameroun va produire 2 millions de tonnes de manioc supplémentaires

Cette production sera transformée en farine panifiable au sein des 150 unités de transformation que le gouvernement camerounais va construire dans les jours à venir.

Augmenter la capacité de production du manioc pour satisfaire la demande nationale et le transformer localement. Cette visée est celle du gouvernement camerounais dans le cadre du Plan intégré d'import substitution agropastoral et halieutique (Piisah) 2024-2026. Celui-ci prévoit la production d'environ 195 750 tonnes de farine de manioc au Cameroun sur la période 2023-2025. Objectif, réduire les importations de blé qui coûtent plus de 250 milliards des francs CFA à l'État camerounais chaque année et de promouvoir l'entrepreneuriat local dans ce secteur.

Infrastructures de transformation

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement camerounais souhaite pallier le déficit d'infrastructures de transformation. « Après Ngoulemakong où nous avons une usine entièrement moderne, nous allons soutenir 4 autres usines dans le Sud-Ouest, le Littoral notamment à Dibombari et dans la Sanaga maritime, et à l'Est où nous allons aussi installer une unité de transformation de manioc. Mais notre objectif à terme est de construire 150 unités de production de farine de manioc à travers les 10 régions du pays avec l'appui de la Banque mondiale », a annoncé Gabriel Mbairobé, ministre de l'Agriculture et du développement durable du Cameroun (Minader) le 18 août dernier.

Celles-ci viendront s'ajouter à l'usine



moderne de transformation de tubercules de manioc en farine et dérivés d'une capacité de transformation mensuelle de 550 tonnes. Le projet soutenu par la Banque mondiale et estimé à plus de 441 millions de FCFA a cours dans la commune de Ngoulemakong, région du Sud. L'initiative privée rentre dans le cadre du Projet gouvernemental d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (Pidma).

Demande locale

Mais avant d'en arriver là, il urge de satisfaire la demande locale actuelle. Deuxième denrée alimentaire la plus consommée, après le riz, au Cameroun, la demande annuelle de tubercules de manioc est de 50 millions de tonnes. Or le pays produit à peine 19 millions de tonnes annuelles, selon les statistiques du Minader. Soit un déficit de 31 millions de tonnes annuelles (75%).

C'est dans cette optique que Gabriel Mbairobé a annoncé que le gouvernement

va accompagner l'Institut de recherche agricole pour le développement (Irada) dans la production de deux nouvelles variétés de manioc à haut rendement pour farines panifiables. À cet effet, il accompagnera donc les opérateurs privés dans la production de 350 millions de boutures de manioc pour les farines panifiables. 10 000 hectares de terres doivent être aménagés par les grands producteurs pour la production de manioc dans la Plaine Centrale (regroupant les régions du centre-Est et Adamaoua).

Et Gabriel Mbairobé prévient la moindre pénurie. « Nous nous attendons à 2 millions de tonnes de manioc pour alimenter notre consommation nationale. Ces attentes sont subordonnées par l'occupation des surfaces aménagées, par les investissements conséquents et surtout par la mise en place d'une filière semencière viable. Le projet plaine centrale entend créer une véritable ferme semencière », explique-t-il.

Ndoman Kounou Christine

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kasso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre.sarl@lettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualaepale@gmail.com

(237) 696 97 32 17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Direction
Administrative
et Financière
Hugo Bougna

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Conseiller à la
Rédaction
Jérémie Toko
Bruno Bekima

Service commercial et
marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etroukan Z. R.
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala (Stg)
Philippe Nsoa

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Desk Yaoundé
Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat



SCB Cameroun
Groupe Attijarwafa

Croire en vous

CREDITS SCB

Finies les équations,
l'expert est la solution

SCB SUKUL - SCB SÉRÉNITÉ - SCB IMMO



SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijarwafa - Société Anonyme avec
Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards FCFA - RCCM, N°89,5,152 - RC/AB/2011/N°92 -
Direction Générale : 530, Rue du Roi George - B.P. 302 Douala (Cameroun)

www.scbcameroun.net

PENSIONS RETRAITES DES POLICIERS ET MILITAIRES

De fausses naissances créent un déficit de 3,1 milliards de FCFA par an au Cameroun

Entre 2010 et 2021, le groupe de travail conjoint MINFI-MINDEF-DGSN a découvert 12 846 actes de naissance fictifs a-t-on appris le 22 août dernier.

Sale temps pour les retraités de la police et des forces de défense camerounaises ayant artificiellement gonflé le nombre d'enfants à charge. Au moment de percevoir leurs pensions du mois de juillet 2024, ils ont constaté des coupes de l'enveloppe qui leur est habituellement servie. Alors que la polémique enfleait, la division de la communication du ministère des Finances (Minfi) révèle le 22 août que cette réduction est consécutive à la suspension du paiement de l'allocation familiale relative au nombre d'enfants des pensionnés. Il s'agit, apprend-on, d'une « mesure conservatoire » prise dans le cadre d'un groupe de travail conjoint entre le Minfi, le ministère de la Défense (Mindef) et la Délégation générale à la sûreté nationale (DGSN), à la suite d'un audit ayant révélé des fraudes sur cette allocation.

Selon le Minfi, cet audit, qui s'inscrit dans le cadre de « l'assainissement permanent du fichier solde de l'État », découle du constat de « l'augmentation rapide du montant de cet élément de gain servi



Immeuble siège du Minfi à Yaoundé

aux retraités de l'armée et de la police, sur la base du nombre d'enfants de plus de 16 ans (plus de 20 ans pour les policiers) élevés au cours de leur carrière. L'explosion du montant de ladite allocation pécuniaire servie aux retraités sus-indiqués, au cours de la période 2010-2021, a engendré une détérioration croissante de la soutenabilité du système des retraites », indique le Minfi. Et de poursuivre : « lancé depuis 2022, cet audit [...] a permis de relever les irrégularités suivantes : environ 12 846 actes de naissance déclarés faux par les centres d'état civil, environ 4 300 retraités (418 de la police, 3 842 de l'armée et 43 pensions de réversion servies aux veuves des militaires) avec au moins

un acte déclaré faux ».

De sources internes au Minfi, ces pratiques frauduleuses, qui visent à faire payer par l'État une allocation familiale plus importante que celle réellement due aux pensionnés, ont fait perdre au Trésor public environ 3,1 milliards de FCFA chaque année. Ce qui correspond à une perte cumulée d'environ 35 milliards de FCFA, si l'on se réfère à la période 2010-2021 couverte par l'audit tripartite, effectué en collaboration avec les départements ministériels et administrations chargés de la gestion des effectifs concernés.

Réclamations

La « mesure conservatoire », qui a consisté à suspendre le paiement

de cette allocation dès juillet 2024, en attendant d'y voir plus clair, vise donc à stopper cette saignée imposée au Trésor public, apprend-on au ministère des Finances. Une phase contentieuse a aussitôt été ouverte pour recevoir des réclamations des pensionnés s'estimant lésés. « Le ministre des Finances invite tous les pensionnés concernés à bien vouloir mettre à profit la phase contentieuse ainsi ouverte, et qui va se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'octobre 2024, afin de fournir aux préposés commis à cette tâche dans son département ministériel les éléments permettant d'assurer désormais le paiement sur une base légale de leur indemnité de majoration pour enfants », souligne le communiqué cité plus haut.

En effet, apprend-on, suite à la suspension du paiement des allocations familiales aux concernés, « un dispositif d'accueil a été mis en place depuis le 29 juillet 2024, dans les locaux du bâtiment A du ministère des Finances, où les dossiers comportant les actes de naissance réguliers ainsi que toutes les pièces justificatives authentiques sont reçus et examinés. À ce jour, sur 110 dossiers reçus via ledit dispositif, 52 ont pu connaître une suite favorable se traduisant notamment par la restauration de leur majoration

au cours de la solde du mois d'août 2024, avec rappel du mois de juillet. Quant aux autres, leurs revendications continuent d'être examinées, soit grâce à la présentation des actes authentifiés, soit par la complétude de leurs dossiers ».

Pour l'heure, aucune information ne filtre sur le sort qui sera réservé aux pensionnés effectivement reconnus coupables de fraude, et ayant par conséquent fait perdre de l'argent à l'État. Logiquement, l'on devrait s'acheminer vers la décision de leur servir des « ordres de recettes », afin de récupérer progressivement, par prélèvement sur les pensions, les montants indûment perçus par ces derniers. Cependant, une source proche du dossier n'exclut pas la possibilité que « l'État ferme les yeux » sur ce passif. C'est d'ailleurs ce que pense l'économiste Dieudonné ESSOMBA " ce qui s'est passé avec le solde des retraités de la police et armée camerounaise est une opération normale d'apurement. Il s'agit en quelque sorte de limiter les abus des gens qui bénéficient d'un certain nombre d'avantages de manière totalement indue. L'incidence sur le budget est très marginale vue l'importance des sommes" note-t-il.

CB